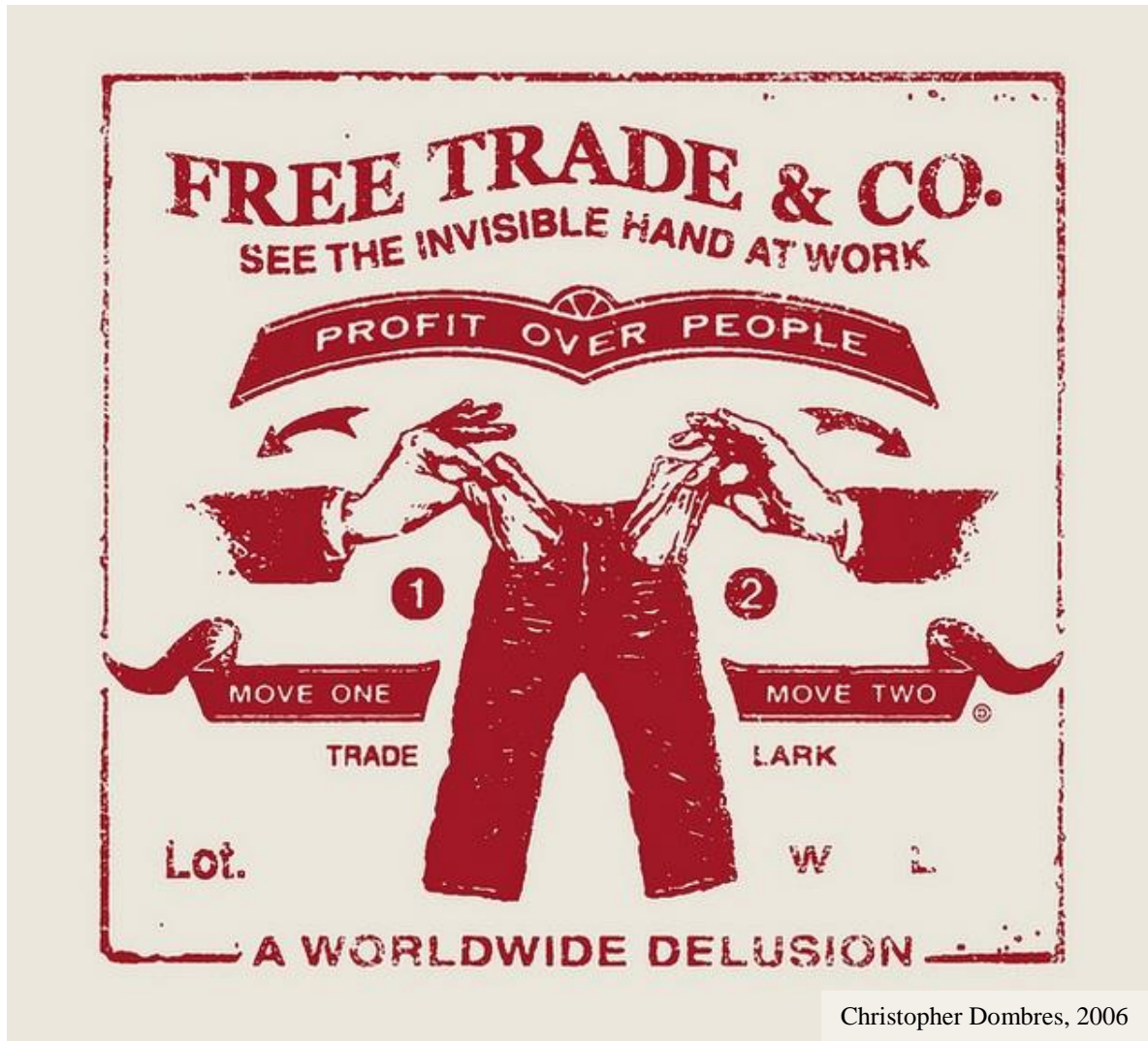


## Les mythes du libre-échange



Christopher Dombres, 2006

Maxime Caudron  
Juillet 2015

# Pour que la Terre tourne plus JUSTE !

Avec le soutien de:

**TTIP, APE, TPP, CETA, TISA,... ces acronymes font référence à des traités commerciaux en cours de négociation. Autant de fers de lances du libre-échange. Autant de preuves de l'engouement du monde politique pour la thèse selon laquelle la croissance économique passe essentiellement et obligatoirement par le libre-échange. Mais quel est le fondement de cette doctrine néolibérale ? Quelles en sont les critiques et à qui profite-t-elle ?**

### 1. Qu'est-ce que le libre-échange ?

Le libre-échange est une théorie économique au fondement de l'organisation actuelle des échanges économiques internationaux. Cette théorie « qui préconise la suppression de toute entrave aux échanges et la liberté des transactions internationales<sup>1</sup> » est avant tout une des bases de l'idéologie néolibérale en ce qu'elle implique le retrait de l'État dans la régulation des échanges internationaux.

Le libre-échange part du principe que le commerce international est positif pour tous les pays parce qu'il créerait de la croissance économique et donc des emplois et du bien-être, mais aussi parce qu'il entraînerait une réduction des prix tout en augmentant la qualité des biens. C'est en tout cas ce que laisse entendre la Commission européenne dans sa brochure sur le commerce<sup>2</sup>. Il apparaît comme une solution « miracle » à la crise de croissance que vivent de nombreux pays. Une

<sup>1</sup> Extrait de la définition du Larousse :

[http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/libre-%C3%A9change\\_libres-%C3%A9changes/47015](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/libre-%C3%A9change_libres-%C3%A9changes/47015)

<sup>2</sup> « Comprendre les politiques de l'Union Européenne : le commerce », disponible à l'adresse

[http://europa.eu/pol/pdf/flipbook/fr/trade\\_fr.pdf](http://europa.eu/pol/pdf/flipbook/fr/trade_fr.pdf)

solution que l'Union Européenne, les USA, la Banque Mondiale et le FMI n'ont de cesse de défendre et d'appliquer depuis les années 1980.

À l'origine de la doctrine du libre-échange, se trouve une théorie d'économie classique qui entend démontrer les impacts positifs qui en découlent. Cette théorie est celle des avantages comparatifs.

### 2. La théorie des avantages comparatifs

La théorie des avantages comparatifs, proposée par David Ricardo en 1817 est d'abord née de la théorie d'Adam Smith dite des **avantages absolus**.

Selon ce dernier, un pays a intérêt à produire en surplus dans les domaines où ses coûts de production sont les plus faibles par rapport aux pays concurrents c'est-à-dire, là où il a un avantage absolu. De cette manière, les pays disposant d'un avantage absolu, ont intérêt à ouvrir leurs frontières pour échanger les marchandises produites au plus bas prix dans les pays voisins contre des marchandises produites au plus bas prix sur leur propre territoire. C'est ce qu'on appelle la théorie de l'avantage absolu.

Le problème qui résulte de cette théorie est que les pays n'ayant aucun avantage absolu par rapport à leurs voisins n'ont dès lors pas accès au commerce international et sont voués à l'autarcie ou à la dépendance vis-à-vis des autres pays.

C'est pour répondre à cette limite que David Ricardo, disciple d'Adam Smith, proposa la

théorie des avantages comparatifs, au fondement du libre-échange. La théorie de Ricardo prône que tout pays bénéficie d'une ouverture au commerce international et pas seulement les pays qui ont un avantage absolu sur leurs concurrents. Pour ce faire, un pays doit se spécialiser dans la production pour laquelle il est le plus avantage ou le moins défavorisé par rapport aux autres pays.

### Un exemple vaut mieux qu'un long discours

Prenons pour simplifier, deux personnes, Marie et Pierre. Tous les deux aiment boire du vin et avoir chaud la nuit. Ils produisent donc, chacun de leur côté, du vin et des couvertures. Ils peuvent répartir leur 12h de travail journalier entre la production de ces deux produits. Marie produit un litre de vin en 1h et une couverture en 3h tandis que Pierre produit un litre de vin en 4h et une couverture en 6h. On le voit bien, Marie est plus efficace que Pierre sur tous les tableaux. Elle a l'avantage absolu.

Marie	Pierre
12 litres de vin	3 litres de vin
9 litres de vin et une couverture	1,5 litre de vin et une couverture
6 litres de vin et 2 couvertures	2 couvertures
3 litres de vin et 3 couvertures	
4 couvertures	

Sans échange, en une journée de travail, Marie et Pierre peuvent produire selon les scénarios suivants :

Pierre, parce qu'il est beaucoup moins efficace que Marie, n'est, à priori pas un partenaire commercial intéressant. Par sa

théorie, Ricardo démontre que malgré tout, les deux personnes gagnent à échanger.

Marie est quatre fois plus efficace que Pierre pour la production de vin mais elle n'est que deux fois plus efficace que lui pour la production de couverture. Marie est donc la meilleure pour la production de vin tandis que Pierre est « moins mauvais » pour la production de couverture.

Selon la théorie des avantages comparatifs, un pays doit se spécialiser dans la production pour laquelle il est le meilleur ou le moins mauvais, c'est-à-dire là où sa productivité relative est la plus forte.

Concrètement, si Marie se spécialise dans la production de vin (où elle est la plus forte), elle produira 12 litres par jour. Pierre quant à lui, se spécialise dans la production de couvertures (pour laquelle il est le moins mauvais) et parvient à en tisser deux par jour. Après s'être mis d'accord, les deux partenaires commerciaux fixent le prix de la couverture à deux litres de vin.

Marie et Pierre bénéficient tous les deux de l'échange. Marie se retrouve avec une couverture et 10 litres de vin alors qu'en situation d'autarcie elle n'aurait eu que 9 litres de vin et une couverture. Pierre lui détient 2 litres de vin et une couverture alors que sans l'échange il n'aurait eu qu'1,5 litres de vin et une couverture.

### Implications de la théorie

La théorie de Ricardo prouve donc que tout pays gagne à échanger avec d'autres pays. Concrètement, elle implique que les pays, pour favoriser le commerce international grâce auquel ils sont tous gagnants, doivent **ouvrir leurs frontières et réduire au**

**maximum les obstacles au commerce international.** Abolition des droits de douane, traitement égal des investisseurs étrangers et nationaux mais aussi politiques fiscales avantageuses pour les capitaux étrangers sont quelques exemples de mesures prises en faveur du libre-échange.

La théorie des avantages comparatifs implique également que chaque pays **se spécialise** dans la production pour laquelle il est le meilleur ou le moins mauvais et donc y consacre la majorité de ses ressources (ici en termes de main d'œuvre).

### 3. Quelles sont les limites théoriques du libre-échange ?

Comme toutes les théories et les modèles de sciences économiques, la théorie des avantages comparatifs repose sur une série d'hypothèses de départ qui ne se rencontrent que difficilement dans la réalité.

**Le travail** est le seul facteur pris en compte dans les coûts de production. La disponibilité des ressources et le niveau de technologie sont mis de côté. Il s'agit là d'une porte d'entrée pour considérer que les coûts du travail (donc les salaires, la protection des travailleurs, la sécurité sociale, etc.) doivent à tout prix être réduits pour augmenter la compétitivité d'un pays.

Le monde du modèle de Ricardo ne comprend que **deux pays** qui ne produisent que **deux types de biens**. Non seulement, cela simplifie à l'extrême la complexité du monde réel, mais en plus, le fait de limiter les relations entre pays à leurs échanges économiques revient à nier l'importance des rapports de forces géopolitiques dans la détermination des partenaires économiques.

Par ailleurs, pour faciliter l'exercice, le théoricien considère que **les coûts de transports sont nuls**. Il s'agit là d'une aberration théorique, aussi bien au début du 19<sup>ème</sup> siècle (où les transports internationaux en plus d'être extrêmement longs et coûteux étaient encore très hasardeux) qu'aujourd'hui où le transport est responsable d'environ 14%<sup>3</sup> des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial<sup>4</sup>. Là encore, la théorie de Ricardo invite à certaines dérives, notamment celle d'ignorer les coûts environnementaux des transports mais aussi de la production dans son ensemble.

On peut dès lors trouver étrange la volonté de l'UE ou des USA de faire du libre-échange le cheval de bataille de leur politique commerciale<sup>5</sup>, alors que la théorie sur laquelle il se base n'est pas applicable à la réalité bien plus complexe<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> Ce chiffre passe à 21% rien que pour la Belgique, avec une augmentation de plus de 20% en 20 ans :

<http://www.climat.be/fr-be/changements-climatiques/en-belgique/emissions-belges/emissions-par-secteur>

<sup>4</sup> [http://www.rac-f.org/IMG/pdf/RAC-GES-transport-bat\\_planches.pdf](http://www.rac-f.org/IMG/pdf/RAC-GES-transport-bat_planches.pdf)

<sup>5</sup> Le projet de grand marché transatlantique (le TTIP) en cours de négociation entre l'UE et les USA est un exemple remarquable de cette volonté libre-échangiste.

<sup>6</sup> Un regard sur le contexte dans lequel émerge la théorie des avantages comparatifs laisserait entendre que Ricardo poursuivait surtout des intérêts politiques. Il aurait alors proposé sa théorie pour justifier une certaine vision du monde, une idéologie. En effet, après les guerres napoléoniennes, pour soutenir ses producteurs agricoles, la couronne anglaise décide de limiter les importations de céréales aux Royaumes Unis. Ces mesures, connues sous le nom de *Cornlaw*, ont suscité un vif débat entre les industriels et l'aristocratie foncière, dépendante de l'agriculture. Les industriels, dont David Ricardo, prétendaient que la *Cornlaw* contribuait à augmenter le prix de l'alimentation. Hors, les salaires des ouvriers de l'industrie étaient fixés en fonction des prix de l'alimentation. Une alimentation chère équivalait à des

Malgré tout, d'un point de vue logique, on ne peut ôter un certain bon sens à cette théorie. Mais qu'en est-il dans la pratique ?

#### 4. Quelles sont les limites pratiques du libre-échange ?

Voilà près de deux siècles que le libre-échange est théorisé, plus de 150 ans qu'il a progressivement été adopté par différents États avant de s'imposer dans les années 1980 comme recette universelle du développement économique. Assez de temps s'est écoulé pour laisser apparaître les dérives et les effets pervers d'un tel système.

##### Les risques de la spécialisation

La théorie des avantages comparatifs, prône la spécialisation des États dans la production de biens pour lesquels ils ont le plus d'avantages ou le moins de désavantages. C'est selon ce précepte que de nombreux pays du Sud, dont la majorité de la population est agricole, se sont spécialisés dans la culture de rente (sucre, café, cacao, soja) puisqu'il s'agit d'accéder au marché mondial. Pourtant, cette tendance présente un risque pour ces pays.

En effet, les pays spécialisés dans les matières premières agricoles, sont vulnérables à la spéculation et aux prix internationaux des matières premières agricoles. Ils ne sont pas non plus à l'abri des mauvaises récoltes et encore moins des catastrophes naturelles ou du dérèglement climatique et de leurs impacts directs sur l'agriculture.

---

salaires plus élevés et donc à un handicap pour le développement de l'industrie. La théorie des avantages comparatifs, en défendant le libre-échange, visait avant tout à délégitimer la loi céréalière et à promouvoir le développement industriel des Royaumes Unis, au détriment de la sécurité alimentaire.

De plus, la spécialisation dans une culture de rente représente un grave danger pour la sécurité alimentaire des populations du Sud. Les paysans qui produisent exclusivement pour l'export, ne produisent plus de nourriture pour eux ni pour la population locale. Le pays devient alors dépendant des importations de denrées alimentaires et par la même, des prix internationaux de ces denrées. Marcel Mazoyer résume bien les conséquences d'une telle logique :

*« Quand le prix est bas, des centaines de millions de petits producteurs-vendeurs sont trop appauvris pour manger à leur faim. Quand le prix est trop haut, des centaines de millions de petits consommateurs acheteurs pauvres ont faim à leur tour. En cas de prix bas, la production couvre à peine les besoins d'autoconsommation (réduction des stocks et risque d'épuisement). Lorsque les prix remontent, ce sont les acheteurs pauvres qui sont exclus. Sans régulation des prix, le marché ne subvient aux besoins ni des uns ni des autres<sup>7</sup>. »*

Et c'est bien une grande faiblesse de la théorie des avantages comparatifs et du libre-échange en général : celle de faire primer le marché et sa loi sur toutes autres priorités (telles que le droit à l'alimentation, le revenu équitable pour les producteurs, la répartition équitable des ressources, la lutte contre l'exode rural, etc.<sup>8</sup>) sous prétexte que le libre marché règle ces problèmes de lui-même.

---

<sup>7</sup> MAZOYER Marcel (2008), « Pauvreté paysanne, sous-alimentation et avenir de l'humanité » cité par Carmelina Carracillo in, « Agriculture paysanne et souveraineté alimentaire », Etude Entraide et Fraternité, 2008

<sup>8</sup> Carmelina Carracillo, « Agriculture paysanne et souveraineté alimentaire », Etude Entraide et Fraternité, 2008

Pourtant, selon la FAO, 794,6 millions de personnes souffrent encore de la faim en 2015<sup>9</sup>. Et il s'agit uniquement de la faim dite *visible*. La faim *invisible* (carences en micronutriments) fait monter les chiffres à près de 2 milliards de personnes<sup>10</sup>.

Finalement, peu importe le type de production dans laquelle un État se spécialise, il n'est jamais à l'abri de perdre son avantage au fil du temps avec l'émergence d'un concurrent plus compétitif. Il en va ainsi des États européens qui ont perdu leur avantage comparatif dans le domaine de l'industrie manufacturière face à la Chine avec pour conséquences les délocalisations, les licenciements massifs et l'augmentation du chômage.

#### Garder l'avantage à « tous prix »

Plus le commerce international se développe, plus les frontières s'ouvrent et plus il y a de la concurrence entre pays, il devient alors difficile de maintenir un avantage comparatif. Dans la théorie de Ricardo, c'est surtout le coût du travail (donc le niveau des salaires et du bien-être des travailleurs) qui entre en compte dans la définition de l'avantage comparatif<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> FAO, « la sous-alimentation dans le monde en 2015 » : <http://www.fao.org/3/a-i4646f/i4646f01.pdf>

<sup>10</sup> Patrick Veillard, « La faim cachée », dossier SOS Faim, avril-mai 2015

<sup>11</sup> Précisons que depuis Ricardo, plusieurs économistes ont complexifié la théorie en introduisant d'autres facteurs de production. C'est le cas par exemple de la théorie de Paul Samuelson, prix Nobel d'économie en 1970, qui introduisit la disponibilité des ressources dans la théorie des avantages comparatifs. En termes simples, un pays qui dispose de beaucoup de pétrole par exemple, a intérêt à l'extraire et l'exporter. Au contraire, un pays qui n'a que peu ou pas de pétrole dans son sous-sol ne doit pas en exporter...

C'est donc sur ce facteur que les États comptent avant tout pour conserver leur avantage avec pour conséquence logique, les attaques constantes aux systèmes sociaux et aux droits des travailleurs en Europe et aux USA, ainsi que dans les pays du Sud suite aux plans d'ajustement structurel imposés par le FMI depuis les années 1980. Le saut d'index, voté récemment par le gouvernement de Charles Michel, s'inscrit dans la même logique.

#### La mise en concurrence des peuples et des modèles sociaux

Un effet logique du libre-échange, de l'ouverture des frontières et de la suppression des obstacles au commerce, c'est l'émergence d'acteurs économiques internationaux très puissants : les multinationales. Il existe un décalage entre d'un côté des États qui sont liés à un territoire, et de l'autre, des multinationales qui grâce au libre-échange, ont la possibilité de se déplacer où bon leur semble et qui sont détachées de tout territoire particulier grâce à la complexité de leur structure<sup>12</sup>. Les États quant à eux, ont tous des règles et des lois différentes, plus ou moins contraignantes en ce qui concerne la protection de l'environnement, le droit du travail, la fiscalité des entreprises et du capital, la sécurité des consommateurs,... Ces règles, ces normes, censées protéger les travailleurs, les consommateurs et l'environnement sont considérées, par les entreprises multinationales, comme des contraintes, voire des obstacles à l'accroissement de leurs bénéfices<sup>13</sup>.

---

<sup>12</sup> Hélène Capocci, « Ces multinationales qui nous veulent du bien », Analyse Entraide et Fraternité, Avril 2015

<sup>13</sup> Bruno Poncelet, « Le « libre-échange » : un conte pour enfants pas sages », Econosphère, Novembre

Avec le libre-échange, les multinationales peuvent développer leur activité, investir et s'installer là où elles le souhaitent. Le plus souvent, elles privilégieront l'endroit qui réunit à la fois les travailleurs les plus performants (avantage comparatif) et les moins chers, les moins protégés (autre avantage comparatif), le pays où les contraintes fiscales et environnementales sont les moins lourdes. Les Etats qui croient dans les vertus du libre-échange sont désireux d'attirer les investissements des multinationales. Ils vont donc tenter de se démarquer de leurs concurrents en créant un environnement « favorable » aux multinationales.

De cette manière, c'est une compétition entre les systèmes sociaux, de protection de l'environnement et de protection des consommateurs qui s'installe entre pays. Et les seuls gagnants de cette compétition sont les multinationales et leurs actionnaires.

L'effet pervers est double. D'une part, les différents États du globe se livrent à une compétition malsaine en jouant sur le bien-être de leurs citoyens (sans avoir la certitude de retombées positives<sup>14</sup>) alors que l'objectif à l'origine du libre-échange tel que conçu par Ricardo, est bien d'améliorer le bien-être des peuples. D'autre part, cette tendance limite grandement la volonté des États à adopter des politiques et des stratégies qui iraient dans le sens d'un réel développement durable. C'est ce que l'on appelle *la peur du cavalier seul* : de peur de perdre son avantage comparatif par rapport aux autres pays, un État ne prendra

---

2013 : <http://www.econospheres.be/Le-libre-echange-un-conte-pour>

<sup>14</sup> La libéralisation et l'ouverture des frontières qui marquent l'Argentine pendant les années 1990 déboucha, en 2001, sur la plus grave crise socio-économique qu'ait connue le pays

des mesures radicales, en faveur de l'environnement par exemple, que si tous les autres États font de même. Cette logique rend difficile l'adaptation de notre société aux défis (notamment climatiques) du 21<sup>ème</sup> siècle.

### L'accroissement des inégalités

Dans les théories néoclassiques d'Adam Smith et de David Ricardo, l'accroissement de la prospérité repose sur une division efficace du travail. Le libre-échange, par la théorie des avantages comparatifs, introduit une division internationale du travail. En plus de présenter des risques liés à la spécialisation, comme vu plus haut, la division internationale du travail tend à accroître les inégalités entre pays et au sein même des pays.

Imaginons un pays riche à l'économie très développée et un pays pauvre à l'économie plus limitée. Les deux pays ouvrent leurs frontières. Dès lors, une concurrence s'installe entre les travailleurs non qualifiés des deux pays. Les entreprises du pays riche délocalisent, licencient ou font pression pour réduire les salaires, augmenter le temps de travail, ... quoiqu'il arrive, les populations les plus fragiles de ce pays voient leur niveau de vie diminuer. Par contre, la main d'œuvre qualifiée<sup>15</sup> du pays riche produit à la fois pour le marché national et pour le marché international. Elle rapporte plus d'argent, son

---

<sup>15</sup> L'Organisation Internationale du Travail définit la main d'œuvre qualifiée comme « les personnes âgées de 15 ans et plus qui ont fait des études supérieures en pourcentage de l'ensemble de la population active. Les études supérieures comprennent aussi bien les études universitaires que les études professionnelles de haut niveau. » OCDE (2009), « Main-d'œuvre hautement qualifiée », dans Panorama des régions de l'OCDE 2009, Éditions OCDE.

[http://dx.doi.org/10.1787/reg\\_glance-2009-10-fr](http://dx.doi.org/10.1787/reg_glance-2009-10-fr)

salaire augmente, son niveau de vie augmente instaurant une plus grande inégalité au sein du pays riche.

Dans le pays pauvre, il n'y a plus d'incitation à former des travailleurs qualifiés puisque le pays riche fournit les marchandises à haute valeur ajoutée. Tous les efforts du pays pauvre se dirigent donc vers la production industrielle de masse ou la production de matières premières, afin d'utiliser au maximum « l'avantage » comparatif de sa main d'œuvre peu qualifiée et bon marché. Le pays pauvre est donc maintenu dans cet état de pauvreté, augmentant ainsi les inégalités entre les pays<sup>16</sup>.

### Un cas concret de libre-échange : les zones franches en Haïti

La République de Haïti est un cas emblématique de l'application du néolibéralisme. D'ailleurs la politique de développement de l'actuel président Michel Martelly se résume en une phrase : « Haïti is open for business<sup>17</sup> ». Les zones franches sont l'incarnation même de cette application du libre-échange par le gouvernement haïtien.

Une zone franche est une zone d'attraction mise à disposition des entreprises (notamment étrangères) par l'Etat. Elle est attractive parce que l'on n'y applique pas le même régime légal et fiscal que sur le reste du territoire. Loyers modérés, démarches administratives facilitées, absence d'impôts, sont quelques uns des avantages que l'on peut trouver dans les zones franches haïtiennes. Autre particularité d'une zone franche : l'obligation des entreprises d'orienter au moins 70% de leur production vers l'export. En Haïti, on trouve des zones franches dédiées au tourisme de

masse, à la production agro-industrielle et surtout, à la production textile. Avec les zones franches, l'État haïtien entend jouer son avantage comparatif que représente sa main d'œuvre non qualifiée et non éduquée.

L'un des plus récents projets de zone franche est celui de Caracol qui se situe dans la région du Nord-Ouest de Haïti, à proximité de la frontière avec la République Dominicaine. Il est financé entre autre par un investisseur Coréen : SAE-A Trading. Les usines textiles de Caracol produisent, à destination des USA pour le géant de la distribution Wall Mart. Un an après son ouverture en 2012, le parc industriel ne comptait que 1388 ouvriers, majoritairement des femmes. On est loin des 20 000 emplois promis par les investisseurs. Ironie du sort, il a fallu déplacer près de 2500 personnes, dont 750 petits paysans, pour construire ce parc industriel. Double ironie, pour ouvrir cette usine, l'investisseur coréen SAE-A Trading a fermé une usine de 1200 personnes au Guatemala. Le salaire journalier moyen de ces ouvriers est de 200 gourdes, c'est à dire 3,74 euros. Après avoir payé son transport et sa nourriture quotidienne, il ne reste en moyenne que 57 gourdes, soit 1,07 euros à l'ouvrier pour les dépenses de santé et d'éducation de ses enfants. Les conditions de travail posent également question, voilà ce qu'en dit une ouvrière interrogée par le journal haïtien Ayiti Kale Je : « *C'est Dieu qui t'a envoyé, j'avais besoin d'un journaliste pour raconter ce que nous subissons au parc* », dit-elle. « *Ce n'est pas la peine d'y travailler. Les superviseurs ne nous respectent pas. Ils ne nous considèrent pas comme des êtres humains. Ils nous frappent avec les vêtements*<sup>18</sup>. »

<sup>16</sup> Exemple tiré de :

<https://france.attac.org/archives/spip.php?article7993>

<sup>17</sup> « Haïti est ouvert au commerce »

<sup>18</sup> [http://www.papda.org/article.php3?id\\_article=1039](http://www.papda.org/article.php3?id_article=1039)

On perçoit difficilement les avantages que tirera l'État haïtien de cette zone franche puisque les entreprises n'y payent pas d'impôts. Quant aux bénéfices tirés par la population locale, ils sont pour le moins mitigés... et pourtant, Haïti ne fait que jouer le jeu du libre-échange tel que prôné par les théories néolibérales.



Achetez, mangez de la marque de riz des États-Unis  
Le riz américain ne rompt pas  
Le riz Américain est garanti délicieux et de qualité

### Un problème de redistribution

Selon le discours néolibéral, le commerce international, basé sur des préceptes du libre-échange, est la « *force numéro un pour améliorer le bien-être de l'humanité*<sup>19</sup> ». Mais si le libre-échange peut entraîner de la croissance économique (ce qui reste à prouver), rien n'est dit sur la distribution des richesses ainsi créées. Il est d'ailleurs de plus en plus visible que cette croissance ne bénéficie qu'à une infime portion de la population mondiale. Dans les faits donc, plus que de contribuer à créer de nouvelles richesses, le libre-échange a inventé de nouvelles manières de les redistribuer.

Une manière de rendre visible la redistribution des richesses induite par le

libre-échange est d'analyser, pour un pays ou un groupe de pays, la part du PIB allouée au travail et celle allouée au capital (qui correspond en partie à la rémunération des actionnaires suite aux bénéfices engendrés par les entreprises).

Pour rappel, selon les théories néolibérales, le PIB<sup>20</sup> est l'indicateur par excellence du développement d'un pays, partant du principe que la croissance du PIB entraîne automatiquement une amélioration du bien-être de la population par la création d'emplois et une meilleure rémunération des travailleurs. Voici quelques chiffres édifiants :

En Belgique, entre 1985 et 2011, la part du capital dans le PIB est passée de 4% à plus de 10% tandis que la part des salaires dans le PIB est descendue de 67% à 61% durant la même période. Il faut dire que la situation est quelque peu maîtrisée en Belgique grâce au mécanisme d'indexation automatique des salaires<sup>21</sup>. Mais ce mécanisme n'est-il pas lui-même mis en danger par les récentes politiques du gouvernement Michel 1er ?

Plus parlant encore, des chiffres de l'OIT, tirés du rapport mondial sur les salaires 2012-2013 : dans les économies émergentes du Sud, la part des salaires dans le PIB est passée d'un peu plus de 70% à un peu plus de 50% entre 1970 et 2006<sup>22</sup>.

<sup>20</sup> L'utilisation du PIB comme seul indicateur du développement d'un pays est très critiquable. Il existe d'ailleurs d'autres indicateurs bien plus complets comme par exemple l'indicateur de développement humain.

<sup>21</sup> Chiffres tirés du « Baromètre socio-économique 2014 » de la FGTB

<sup>22</sup> Rapport mondial sur les salaires 2012/13: salaires et croissance équitable, Genève, Bureau International du Travail, 2013, P

<sup>19</sup> Erik Rydberg ; « Petit manuel de contre-propagande économique » ; Couleur Livres ; Charleroi ; 2010 ; p73

Le rapport de l'OIT affirme que « *le pendant de la baisse de la part du travail est l'augmentation de la part du capital* »<sup>23</sup>. Pour l'OIT, cette augmentation de la part du capital accentue les inégalités puisqu'elle puise de l'argent dans les salaires pour le redistribuer, sous forme de dividendes, à une minorité de personnes que sont les actionnaires.

### La création de richesse ?

Le libre-échange contribue-t-il vraiment à créer des richesses ? Est-il l'ingrédient essentiel d'une économie en quête de croissance économique ?

On mesure les progrès en termes de libre-échange au niveau mondial par la quantité de flux de capitaux transfrontaliers. Plus il y a d'argent qui circule, plus on estime que le libre-échange crée des richesses. En 2007 par exemple, le montant total des flux de capitaux transfrontaliers était de 1800 milliards de dollars... 21% de plus que l'année précédente<sup>24</sup>.

On constate une belle augmentation des richesses au niveau mondial puisqu'en théorie, il s'agit d'investissements et que l'investissement sert en général « *à l'extension ou au renouvellement de l'appareil productif (...). Des investissements qui vont donc conduire à la production de richesses nouvelles, à la création de nouveaux emplois, à une élévation du niveau de vie*<sup>25</sup> » -selon la théorie capitaliste du moins.

Mais une analyse plus approfondie de ce chiffre donne un autre son de cloche...

En effet, de ces 1800 de milliards de dollars, 1600 correspondent à des « fusions et

acquisitions », c'est-à-dire, des entreprises qui rachètent d'autres. Une entreprise devient plus riche, plus puissante, une autre disparaît. Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme, aucune richesse n'est créée, elle est transférée d'une entreprise à une autre. Et bien souvent, comme une suite logique à ces acquisitions, viennent les restructurations. Pour satisfaire les actionnaires, il faut augmenter les bénéfices à court terme et le meilleur moyen d'y arriver, c'est de produire autant avec moins de travailleurs<sup>26</sup>.

Conclusion : le libre-échange ne crée pas de richesses, il les redistribue inégalement.

### **5. Une autre façon d'envisager les échanges internationaux**

Les échanges internationaux peuvent être un outil de redistribution des richesses à l'échelle mondiale. Encore faut-il utiliser cet outil à bon escient, en poursuivant un idéal de justice et d'égalité.

Or le libre-échange opère une redistribution des richesses en faveur des nantis, l'idéal qu'il poursuit est le profit. Peut-être l'erreur fondamentale des libre-échangistes vient-elle du fait qu'ils accordent un caractère « scientifique » à une théorie qui, en fait, a pour but de justifier une politique, une idéologie selon laquelle la poursuite du profit personnel génère de la croissance économique, et qu'automatiquement, celle-ci entraîne le bien-être des peuples. Ce dogmatisme vis à vis de théories irréalistes est dangereux parce qu'il exclut tout débat sur le projet de société porté par ces théories.

Bien sûr, cette posture facilite le travail des élites dirigeantes en manque d'inspiration

---

<sup>23</sup> Ibidem, p47

<sup>24</sup> Erik Rydberg ; « Petit manuel de contre-propagande économique » ; Couleur Livres ; Charleroi ; 2010

<sup>25</sup> Ibidem p76

---

<sup>26</sup> Ibidem

pour un projet de société, il leur suffit d'appliquer la théorie sans se poser de question. Après tout, comme le disait madame Thatcher : « *there is no alternative*<sup>27</sup> ».

Pourtant les alternatives existent. Elles sont sociales, économiques, solidaires, écologiques, agroécologiques, féministes. Il est difficile, dans cette constellation d'innovations, de proposer une recette du commerce international qui respecte à la fois l'être humain et la nature mais on peut y distinguer une ligne générale : pour que les échanges soient humains tout en respectant la nature, il faut rapprocher, tant que faire se peut, le producteur du consommateur. Un commerce de ce genre doit répondre à une « *triple exigence*<sup>28</sup> » :

- **Démocratique** : chaque pays, ensemble de pays mais surtout, chaque citoyen du monde a vocation et droit à « *définir lui-même ses choix de société, et à ne pas se les faire imposer par le truchement de l'arme du commerce international*<sup>29</sup> ». Il faut donc avant tout une régulation des échanges en fonctions des besoins et des intérêts de l'ensemble de la population, par des voies réellement démocratiques. Par-là, il s'agit également de faire sortir les choix de société des mains des « marchands ».
- **Écologique** : le commerce international sous l'égide du libre-échange entraîne des transports de marchandises sur de très longues distances, ce qui impacte très négativement l'environnement. Ce modèle favorise aussi un système d'externalisation des coûts environnementaux de la production afin de maintenir un avantage

comparatif et d'attirer les investisseurs internationaux. Selon le libre-échange, la protection environnementale du type pollueur-payeur vient alourdir les coûts de production et par là même diminuer l'avantage comparatif dont peut disposer un pays. Pallier cela revient d'abord à limiter au maximum les transports de marchandises, et donc à relocaliser les circuits de production, en particulier ceux des biens de première nécessité. Ensuite, les coûts environnementaux devraient être intégrés aux prix de tous les biens afin de dissuader la production et la consommation de produits néfastes pour l'environnement.

- **Sociale** : dans un contexte de mondialisation libre-échangiste, les modèles sociaux du Nord sont mis à mal par l'absence de protection sociale au Sud. Les travailleurs du Sud sont quant à eux, maintenus dans une situation d'exploitation inhumaine. Afin de préserver les acquis sociaux au Nord tout en servant les intérêts des travailleurs du Sud, Maurice Lauré, fiscaliste français à qui l'on doit la TVA, avait proposé une piste de solution. Il s'agirait d'appliquer une taxe à l'importation qui serait fixée en fonction de la situation sociale du pays d'origine du produit. Moins les travailleurs sont protégés dans un pays, plus la taxe à l'importation de produits venant de ce pays serait élevée. La particularité vient du fait que le montant de cette taxe serait directement reversé au pays d'origine afin qu'il développe une politique de protection sociale. Cette taxe contribuerait ainsi à éliminer l'avantage comparatif du facteur « travail ».

Ces pistes pour une autre organisation du commerce international peuvent sembler abstraites. Il est pourtant un domaine où elles trouvent déjà une application concrète bien

<sup>27</sup> « Il n'y a pas d'alternative ».

<sup>28</sup> Bernard Cassen ; « Un protectionnisme altruiste » in : *Manière de voir* ; n°141 ; p73.

<sup>29</sup> Ibidem

étayée. Il s'agit du secteur agricole dans le cadre de la souveraineté alimentaire. Ce concept, avant tout politique, qui réunit sous sa bannière les défenseurs de l'agriculture paysanne et de l'environnement, prône un contrôle souverain et démocratique du système alimentaire, de la production agricole, par les citoyens, producteurs et consommateurs<sup>30</sup>.

En ce qui concerne le commerce international, les revendications portées par le mouvement de la souveraineté alimentaire sont claires<sup>31</sup> :

- La régulation de la production mondiale et des échanges agricoles (interdiction du dumping – exportation en dessous des coûts de production-, prix rémunérateur pour les producteurs, internalisation des coûts environnementaux liés à la production,...)
- une régulation des marchés financiers
- un contrôle accru des multinationales
- la protection des marchés locaux ou régionaux vis à vis des importations

Quoiqu'il en soit, la priorité dans une réforme du commerce international, est de remettre les enjeux de ce siècle au centre des préoccupations. Avec la souveraineté alimentaire, il s'agit d'éliminer la faim, d'assurer de meilleures conditions de vies aux paysans et aux paysannes et de protéger l'environnement. En d'autres mots, la priorité est de remettre l'économie, le marché, au service de l'humain et de la nature et non pas l'inverse.



<sup>30</sup> Plus d'informations sur la souveraineté alimentaire sont disponibles dans l'étude d'Entraide et Fraternité « Agriculture paysanne et souveraineté alimentaire » : <http://entraide.be/Agriculture-paysanne-et> ainsi que dans l'analyse « Souverainetés » :

<http://entraide.be/Agriculture-paysanne-et>

<sup>31</sup> Carmelina Carracillo, Opcit, p48